

Candidat recteur de l'UNIL: l'heureux élu s'appelle Dominique Arlettaz

Communiqué de presse - 16 juin 2005

Le Conseil de l'UNIL a choisi aujourd'hui à la majorité absolue M. Dominique Arlettaz pour succéder dès le 1er septembre 2006 au recteur Jean-Marc Rapp.

Réuni aujourd'hui en séance plénière, le Conseil de l'UNIL a choisi l'actuel vice-recteur Dominique Arlettaz comme candidat officiel au poste de recteur de l'UNIL. Il a été élu à la majorité absolue avec 30 voix sur 35.

Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer d'ici au 30 septembre 2005 sur ce choix, la procédure reprenant à zéro en cas de décision contraire.

Le 15 décembre, le Conseil de l'UNIL devra ratifier en bloc l'équipe de direction proposée par le futur recteur. Cette direction sera composée d'un maximum de 7 personnes, dont une majorité de membres académiques.

La démarche a commencé en février 2005 par l'élection d'une commission du Conseil de l'UNIL, chargée de susciter et d'examiner les candidatures pour le poste de Recteur. Présidée par le professeur Thomas Römer, cette commission est composée de cinq membres, dont trois représentants du corps professoral, un assistant et un étudiant. Elle a publié un appel aux candidatures dans la presse suisse et française, et diffusé l'information au sein de l'UNIL.

Cette commission a reçu dix candidatures. Seule celle de M. Arlettaz était connue publiquement. Elle avait reçu le plein soutien du Rectorat en place. Après examen des dossiers et audition de deux candidats, la commission a proposé au Conseil d'entendre uniquement M. Arlettaz. Le Conseil l'a reçu lors de sa séance plénière du 23 mai 2005.

Vous trouverez une bio succincte de M. Arlettaz sur le site unil.ch (l'organisation, les autorités, rectorat)

Pour en savoir plus:

M. Samuel Bendahan, président du Conseil de l'UNIL, 078 787 34 22

M. Dominique Arlettaz, 021 692 20 41

ou par l'intermédiaire de Nadine Richon, attachée de presse de l'UNIL, 078 775 28 18

